



Jussurandei. Del.

Lith. P. Gauthier. Lem. Ic. 1854

Le Saut de Claude Roy a la Billande

ANNUAIRE
DU
DÉPARTEMENT DU JURA
POUR L'ANNÉE 1854

PAR M^r DÉSIRÉ MONNIER,
Inspecteur correspondant des monuments historiques
près le ministère de l'intérieur;
Correspondant du Ministre de l'instruction publique,
Membre de plusieurs sociétés savantes.

Publié sans interruption depuis 1810,

PAR FRÉDÉRIC GAUTHIER,
Seconde Série, XV Année



*Tombeau de L. M. Plancus, a Gâcte
(Torre Orlando)
P. 232*

Lous-le-Sannier

IMPRIMERIE & LITHOGRAPHIE DE FRÉDÉRIC GAUTHIER,

1854.

CÉSÉRIA.

Une foule de lieux qui appartiennent à la géographie ancienne se sont décorés du nom de César. Sans compter *Cesaromagus*, Beauvais; *Cesardunum*, Tours; *César-Augusta*, Saragosse, ni la *Mauritania Cesariensis*, nous rappelons quelques autres lieux qui ont porté ce nom d'une manière plus conforme à celui de *Céséria*: tels étaient *Cæsarea*, l'île de Grenesey; *Norba Cæsarea*, Alcantara en Espagne; *Neo-Cæsarea*, Niesar dans le Pont; *Cæsarea ad Argeum* en Cappadoce; *Cæsarea Philippi*, *Cæsarea Stratonis*, et *Diocæsarea* en Palestine; enfin *Julia Cæsarea* en Mauritanie.

Plus près de nous, existent deux *Césarées* beaucoup plus modestes; la première est un village nommé *Céséria* et *Mont-Julé*, près de Bourg-en-Bresse, sous la castramétation romaine de Coyron; la seconde est *Césérieux*, autre commune rurale du département de l'Ain, dans le Val-Romey. Nous pourrions leur adjoindre encore *Chézery*, dans le pays de Gex (département de l'Ain), dont le nom, rendu en latin par *Chesiriacum*, passe chez les personnes instruites de ce bourg pour être dérivé de *César*. Chésery et Césérieux étaient si voisins de la

Province Romaine Allobrogiqne, qu'il n'y aurait pas à s'étonner qu'ils eussent pris leur commencement dès le temps de l'occupation de l'Allobrogie par les colonies italiqnes. César disait dans ses Commentaires que les Allobroges avaient des possessions au-delà du Rhône, c'est-à-dire sur le territoire des Séquanes; conséquemment, les Romains, sous le gouvernement de César, purent former quelques établissements sur la Gaule-Séquanienne.

Quant à la *Césarée* des environs d'Orgelet, à quelle circonstance dut-elle son origine? Voici une conjecture qui pourrait sembler, au premier abord, un peu trop paradoxale, mais à laquelle nous nous arrêtons déjà depuis longtemps, parce que, depuis longtemps, on n'oppose rien d'insurmontable aux raisons que nous avons émises en 1822.

A cette époque, la société d'émulation du Jura rendit compte d'un mémoire que nous lui avons communiqué sur la grande bataille livrée par les Galls révoltés, contre les armées de Jules César, qui s'en retournaient en quartier d'hiver dans la Province Romaine Allobrogiqne, 52 ans avant l'ère chrétienne. J'avais cherché à démontrer, à l'aide des nombreux *tumuli* que j'avais moi-même découverts sur le premier plateau du Jura, surtout aux environs de Conliège, d'Orgelet et de Clairvaux, que c'était sur ces trois points à la fois que s'étaient mesurés les trois corps d'armées de César et de Vercingétorix. Des traditions orales, des dénominations topiques, des usages commémoratifs, des objets d'une haute antiquité, tout semblait concourir à consolider notre opinion; mais le temps a suscité à cette opinion un adversaire d'autant plus redoutable, qu'il s'est placé, tout d'abord, à une grande hauteur au-dessus de nous, par ses publications historiques: il eut bientôt signalé l'in vraisemblance de l'emplacement de mon champ de bataille, à 40 lieues de distance de la ville d'Alésia, où, dès le lendemain du combat, César au-

rait poursuivi les vaincus! Armé du texte des Commentaires de la guerre des Gaules, et le traduisant comme on l'avait jusqu'alors traduit, mon antagoniste s'est montré à ses lecteurs avec tout l'avantage de sa position, s'abstenant de parler des raisons sur lesquelles je m'étais fondé pour dire qu'entre le combat sur le premier plateau du Jura et la ville d'Alésia, capitale des Mandubiens, il y avait eu un nouveau combat, dont on n'avait pas donné la description dans les Commentaires.

Si l'auteur des Commentaires n'a pas jugé à propos d'en parler avec détail, c'est que cette dernière action, toute sanglante qu'elle fût, puisque 3,000 hommes y perdirent la vie, ne lui présentait pas de circonstances assez remarquables pour être consignées dans un abrégé.

Nous disons *abrégé* parce qu'en effet quelques savants admettent que César avait bien écrit jour par jour le compte-rendu de ses campagnes, éphémérides qui sont perdues, mais que l'ouvrage connu sous le titre de *Commentaires de Jules César sur la guerre des Gaules*, n'en est que le résumé. Il est d'ailleurs assez évident qu'on n'y trouve pas consignés certains traits de la vie de ce grand capitaine dans les Gaules, qui ne nous sont connus que par d'autres écrivains, tels que Suétone, Plutarque et Servius. L'exemple notable que nous en rapporterons dans cet article en est une preuve assez claire.

Il est vrai que d'autres savants ne veulent pas que les Commentaires soient un résumé des éphémérides. Un comte Turpin de Crissey, traducteur de César, a dit: (1) « Je ne m'arrêterai point aux différentes opinions de quelques modernes peu instruits et peu judicieux. »—Crévier (*Hist. rom.*, tome XIII, page 24) serait de ce nombre.—« Les uns ont imaginé que les véritables Commentaires de ce con-

(1) *Discours préliminaire*, p. XV, tome 1^{er}.

quérant n'existaient plus, et que ceux qui nous restent sont d'un écrivain beaucoup moins ancien. Des manuscrits, où on lit le nom de Julius Celsus, qui les a revisés, ont été cause de cette erreur, généralement reconnue aujourd'hui. Juste-Lipse avoue bien que le fond de l'ouvrage est de César; mais il croit qu'il a été altéré par une main étrangère(1). Bayle ne s'est pas moins trompé que Juste-Lipse: les mémoires de César lui semblent écrits d'une manière trop négligée. »

Voici maintenant des sentiments contraires. « A. Hirtius est l'auteur du VIII^e livre de la *Guerre des Gaules*, comme l'atteste Suétone dans la *Vie de Jules* (2). Certainement sa préface, dédiée à Balbus, indique assez qu'il n'est pas de César même, puisqu'elle commence par ces mots: *Difficillimam rem suscepi Caesaris nostri commentarios rerum gestarum Gallie, non comparandos superioribus atque insequentibus ejus scriptis, contexui.* — Traduction: « J'ai entrepris une chose très-difficile, j'ai composé les commentaires des campagnes de notre César dans les Gaules, qu'il ne faudra pas comparer à ses écrits antérieurs ni à ceux qu'il a produits dès-lors. »

Il y a plus, et je suis étonné que ceci ait échappé à l'attention des personnes qui nient, comme M. Turpin de Crissey, que les Commentaires ne sont pas toujours de César lui-même: le chapitre 49 du livre VIII^e de la *Guerre des Gaules* est si explicite à cet égard, qu'il semble ne laisser aucun doute. *Scio Casarem singulorum annorum singulos Commentarios confecisse, quod ego non existimavi mihi faciendum, etc., etc.* — Traduction: « Je sais que César a fait un commentaire particulier de chacune de ses campagnes: je n'ai pourtant pas cru devoir suivre sa méthode, parce qu'elle année suivante, sous

le consulat de L. Paulus et de C. Marcellus, il ne se passa rien de fort considérable dans la Gaule. » Voilà donc un abrégiateur d'histoires, qui écrit, dans ses Commentaires mêmes, qu'il n'ignore pas que César a rédigé des mémoires pour chacune de ses campagnes dans les Gaules, mais qu'il ne se propose pas d'entrer, comme lui, dans un aussi grand détail. Il suit de là, que le journal de César a été souvent scindé, et que nous avons de bonnes raisons pour croire que cet abrégiateur a supprimé la transition qui existait entre le grand combat de la Séquanie et le siège d'Alésia, de manière à jeter dans l'erreur ou dans le doute les historiens modernes.

Ce préambule était devenu nécessaire pour répondre à l'objection la plus sérieuse; à présent, je vais répondre à d'autres objections qui m'ont été faites en même temps par le même adversaire.

Relativement à mon champ de bataille sur le premier plateau du Jura, il m'a demandé qu'est-ce que César, avec son armée, serait venu faire en pareille contrée? — Ce qu'il y venait faire! Il était dans le dessein, soit de passer son quartier d'hiver en Séquanie afin de se tenir, comme il le disait, le plus à portée possible de la Province Romaine en cas de besoin, soit de sortir de la Gaule même pour plus de sûreté, comme le disait Vercingétorix. La Province Romaine Allobroge, c'était ce qu'on a appelé depuis la Savoie et le Dauphiné. Or la direction la plus exacte pour les armées de César, venant de Sens et de Langres, c'était de passer par le premier plateau du Jura, à travers les vastes plaines d'Orgelet et de la Combe-d'Ain, et en suivant les grands chemins qui se rendaient à Arinthod, Isernore et au Bugey, d'une part; à la ville druidique du lac d'Antre et à Genève, d'autre part; car ces chemins étaient Gaulois, puisque leurs têtes étaient Gauloises.

Mais, me demande l'adversaire, pourquoi suppo-

(1) *Just. Lips., lib. 1., dial. 9. Poliorce.*

(2) Chap. 36.

sez-vous le combat livré en Séquanie? le texte ne vous y autorise pas; il dit seulement, *per extremos Lingonum fines in Sequanos iter faceret*, c'est-à-dire que César se dirigeait sur le pays des Séquanais par la frontière des Lingons. — Pourquoi je suppose le combat livré en Séquanie! Parce que, suivant moi, *in Sequanos iter faceret* veut dire que César était en marche dans le territoire des Séquanais. M. Picot de Genève, auteur d'une histoire des Gaulois, est de cet avis: « L'armée de César, dit-il, se retira au travers du pays des Lingons chez les Séquanais (1). » Pourquoi, dirai-je à mon tour à l'adversaire, pourquoi *in* signifierait-il plutôt une direction sur la Séquanie qu'une marche dans la Séquanie? Après cela, je ferai remarquer que lorsque l'on vit que l'armée romaine, qui sortait de Sens et de Langres, était en marche dans la Séquanie ou du côté de la Séquanie, comme l'on voudra, les troupes confédérées de la Gaule, qui s'étaient réunies soit à Clermont, soit à Autun, prirent le parti de lui couper le passage en venant à sa rencontre. Or, ces troupes seraient arrivées trop tard à la rencontre des aigles romaines, si elles s'étaient rendues sur les rives de l'Armanson, entre Tonnerre et Montbard, comme des historiens l'ont avancé, sans en produire la moindre preuve matérielle (2), car les Romains marchaient pendant qu'on en portait la nouvelle à Clermont et pendant que, de Clermont, les Galls se portaient à leur rencontre. C'est donc une chose ridicule que de supposer leur rencontre entre Tonnerre et Montbard, comme si les Romains étaient demeuré stationnaires, depuis que le bruit de leur départ s'était répandu

(1) Tome I, page 274.

(2) Laureau. *Hist. de France avant Clovis*, page 221. — Bégouillet. *Descript. du duch. de B.*, t. 1., p. 9. — Il est très-remarquable que ces auteurs n'ont nullement parlé des monuments d'une bataille en cet endroit.

dans les Gaules. Je crois que cette réflexion est satisfaisante, et que le lecteur s'y arrêtera.

Ne parlons donc plus des bords de l'Armanson, mais des rives de l'Ain, où nous avons à montrer les monuments funéraires d'une bataille livrée sur trois points à la fois, ce qu'on ne nous montre pas ailleurs.

Ici, l'on m'arrête encore et l'on me dit que l'épave est douteuse; que les débris trouvés dans les *tumuli* de ces batailles ne caractérisent pas une époque romaine plutôt qu'une autre époque romaine; qu'on en trouve de pareils en d'autres tombeaux, sur des champs de batailles postérieurs de plusieurs siècles, et qu'il s'agit, ici comme ailleurs, de combats entre les nations germaniques et les Romains, à la chute de l'empire d'Occident.

Je réponds à ces objections: 1° qu'on n'y a pas trouvé de médailles qui les fassent dater d'aucun règne; mais qu'on y a fréquemment rencontré des armures de lances et des lames d'épées en bronze, qui appartiennent à une haute antiquité, surtout aux Galls, à cause de leurs rapports avec les Grecs; 2° que lorsqu'on en rencontre de pareilles ailleurs, de dates plus récentes, c'est que l'usage de ces armes et de divers objets militaires s'était conservé chez les Galls et chez les Romains jusqu'à l'invasion des peuples du nord qui l'a modifié; 3° qu'en conséquence il n'est pas évident que de semblables monuments se rattachent plutôt au IV^e siècle qu'à un temps antérieur à notre ère. Quand on relève de la surface du sol dans les environs de ces *tumuli* quelques médailles d'empereurs, ou des tulleaux, ou des croix gravées sur les plaques de baudriers, et autres indices de l'ère nouvelle, ce sont autant d'objets perdus depuis l'érection de ces monuments, à cause de l'occupation du pays par les colonies latines, pendant plusieurs siècles (4).

(4) On dit y avoir recueilli une monnaie de Constantin, et

Ainsi, tant qu'on ne tirera pas de l'intérieur des *tumuli* que nous signalons ici, soit des médailles impériales, soit des tuileaux romains, soit des signes du christianisme naissant, j'aurai lieu de rester persuadé que ces *tumuli* sont de la fin de la période celtique, et non de la fin de la période gallo-romaine.

En 1822, j'avais indiqué tous les *tumuli* de la triple bataille. MM. Clerc, Le Mire et Pyot eurent la curiosité d'en faire ouvrir plusieurs, de 1837 à 1844 ; et le compte-rendu de ces fouilles fut publié en 1838, ainsi qu'en 1847. Nous en avons nous-même fait connaître le résultat dans nos articles sur diverses communes de la Combe-d'Ain, des monts de Conliège et des plaines d'Orgelet.

A Céséria, nous dominons un des trois champs de bataille, notamment les prairies de *Mann*, où

un fragment de tuile. Il faudrait avoir vu en quel endroit d'un tombeau de pareils objets ont été trouvés, et dans quelle espèce de sépulture. Il y a tombeaux et tombeaux ; les *tumuli* isolés dans les plaines, et de forme conique très-affaissée, indiquent la plus grande ancienneté. Les tas de sables spacieux et sans formes sont de temps postérieurs et ont bien reçu d'autres inhumations. J'ai reconnu, par exemple, à la Grillère près de Blye et à l'Étang-d'École, près d'Orgelet, que ces tas de sable de formes irrégulières, étaient des espèces de cimetières appartenant à plusieurs générations. Dans un *tumulus* de la côte de la bataille près de Montarlot-les-Champlitte, ouvrage évidemment romain, sous la castramétation romaine de la montagne, on a trouvé, par exemple, une pile de monnaies françaises du règne de Louis-le-Hutin, etc. Hé bien ! que dire de pareille découverte en pareil endroit ? Rien, sinon qu'on y avait caché cet argent en temps de guerre.

On m'apporta un jour une médaille grecque à l'effigie de l'empereur Gordien, qu'on venait de trouver à plus de 50 pieds de profondeur en terre, en creusant un puits ; on s'étonnait de cette merveille. Je ne crus certainement pas que la pièce existait à cette profondeur, mais qu'elle y était tombée d'en haut, s'étant détachée du bord de l'excavation, pendant qu'on y travaillait.

nous avons compté 18 *tumuli*, situés entre Chavéria, Bessia et Moutonne. Notre vue s'étend également sur le territoire de Dompierre, où nous avons reconnu 8 monuments du même genre ; et sur la plaine d'Orgelet, où le grand *tumulus* de sable de l'Étang-d'École mérite d'avoir ailleurs une description particulière.

Le généralissime gaulois avait formé trois camps (*trinis Castris Vercingétorix concedit*). Le sien occupait le centre, et il était à dix mille pas environ de celui de César (3 lieues $\frac{1}{3}$). Nous proposons de le voir dans la castramétation de Barrésia, qui est effectivement à cette distance de Céséria ou de quelque lieu voisin, tel que le climat dit en *Romagne* (1), sur ce dernier territoire. J'espère qu'une telle dénomination sera trouvée en parfaite harmonie avec celle de Céséria tirée de César.

Vercingétorix représente aux principaux officiers de l'armée coalisée que leur ennemi s'enfuit dans la Province Romaine et quitte la Gaule (*fugere in Provinciam Romanam, Gallia que excedere*) ; qu'il est d'avis de l'attaquer dans l'embaras de sa marche. Tous font le serment le plus sacré de n'entrer sous aucun toit, de ne se remonter ni à leurs femmes, ni à leurs enfants, qu'ils n'aient deux fois enfoncé les phalanges de leurs adversaires.

César donne le signal de l'attaque ; on se bat sur tous les points à la fois. La victoire est longtemps disputée ; les Romains sont mêmes le point d'être battus. César, qui y perd son épée, ne doit la vie qu'à une équivoque de langage, à une espèce de calembourg. Le vaillant capitaine en a consigné le souvenir dans ses éphémérides : *Hoc autem ipse Caesar ephemeride sua dicit, ubi propriam commemorat felicitatem*, dit Servius à l'occasion de ce vers de Virgile (liv. II., v. 743) :

Direptum ab equo dextrâ complectitur hostem.

(1) Nos 466, 476, 479, 480, 484 du plan castral.

Servius ajoute que le fait est historique, car, dit-il, un jour que Jules César, dans les Gaules, était sur le champ de bataille, et qu'un soldat ennemi l'avait enlevé de son cheval, un autre soldat ennemi, qui reconnut l'illustre captif, se prit à railler en criant : *Cecos Cæsar*; ce qui voulait dire, en langue gauloise, *relâche-le*. De telle sorte que César fut relâché (1). On voit par là que le sort des Gaules a tenu à bien peu de chose si le conquérant n'eût pas dû son salut à un quiproquo, l'armée d'Italie eût été exterminée par les Galls; et la face du monde romain n'eût pas subi l'influence de ce génie ambitieux.

Quant à son épée, elle resta entre les mains des Galls, qui l'arborèrent comme un trophée dans un temple Arvernien. Plus tard, le vainqueur de la Gaule l'ayant vue ainsi suspendue, sourit à son aspect; et comme ses amis lui conseillaient de la reprendre, il s'y refusa en disant qu'elle était consacrée, et que d'ailleurs ce trophée était trop peu de chose pour obscurcir l'éclat de sa conquête. C'est à Plutarque que l'on doit la conservation de cette anecdote.

Pourquoi ne supposerions-nous pas maintenant que le lieu où se passa la scène que nous venons de décrire a pu être nommé depuis *Cæsarea*?

« Ce qui est constant, dit Crévier, par l'aveu de César lui-même, c'est que la cavalerie romaine pliait, et que ce furent les Germains, alliés de César, qui lui donnèrent la victoire. » — Les Germains étaient à droite, *Germani ab dextro latere*. A droite du camp romain de Céséria sont en effet les prairies de *Mann*, nom tudesque, car *Mann* était

(1) *Hoc de historiâ tractum est, nam Caius Cæsar, cum dimicaret in Gallia, et ab hoste raptus ejus equo portaretur armatus, occurrit quidam de hoste qui cum nosset, et insullans ait cecos Cæsar! Quod Gallorum lingua dimitte significat. Et ita factum est ut dimitteretur. Hoc autem ipse Cæsar in Ephemeride sua dicit, ubi propriam commemorat felicitatem.*

le dieu de la guerre en Germanie. C'est dans cette plaine de *Mann* que sont les 48 *tumuli* dont nous avons déjà parlé. Cette dénomination aura pu être donnée à ce lieu célèbre, après la cérémonie de l'inhumation des soldats, et les sacrifices ou les actions de grâces en l'honneur du dieu *Mann*, le Mars des Germains. Jene sais si je dois hasarder ici un autre rapprochement, pour terminer ce qui concerne ce poste germanique. le grand chemin qui longe cette vallée est désigné, dans les anciens titres du pays, sous le nom de *Chemin des Allemands*, sans qu'on ait pu encore en pénétrer la raison. M. Clerc, qui ne diffère de nous que par la date d'une bataille au V^e siècle, entre les Gallo-Romains et les nations germaniques, pencherait à croire, de son côté, que le nom de *Chemin des Allemands* peut retracer le souvenir du passage de ces hordes d'outre-Rhin, qui balayaient devant elles les légions romaines.

Nous venons de parler d'actions de grâces rendues par les Germains, alliés de César, dans les plaines de *Mann*; nous commettrions une omission trop considérable, si nous ne faisons aucune mention des actions de grâces rendues par les Romains sur le *Mont-Orgelet*. Il est de tradition constante à Orgelet, que des *orgies* ont été célébrées par les Romains sur cette montagne, où l'on montre encore l'emplacement des *Grandes* et des *Petites danses*. César fut le premier qui introduisit la célébration des orgies à Rome. Mais laissons ces choses à traiter, lorsque nous consacrerons un article à l'antiquité d'Orgelet.

Revenons à l'issue du combat, qui fut si fatale au drapeau gaulois. Le vainqueur fit parquer ses bagages sur un coteau voisin du lieu de la bataille, sous la garde de deux légions: nous devons conjecturer que c'est sur *Mont-Lion* (*Mons-Legionis* ou *Legionum*), rive gauche de l'Ain; et se mit à la poursuite du vaincu, tant que dura la clarté du jour.

Il faudrait placer ici un point dans le texte des Commentaires, et faire de ce qui suit une autre phrase. Les traducteurs en mettent où ils s'avisent, car le texte n'en avait pas originairement⁽¹⁾. Ainsi, je suis bien libre de faire une pause après les mots *quantum diei tempus est passum*.

Ainsi je reprends par ces mots : *Circiter tribus millibus hostium ex novissimo agmine interfectis, altero die ad Alesiam castra fecit* : « Ayant ensuite, « dans un nouveau combat, tué environ trois mille « hommes, César alla camper devant Alésia, un « autre jour. » Car je ne traduis pas *altero die* par *le lendemain*, comme on s'est avisé de le faire jusqu'à présent. Pourquoi *altero die* ne voudrait-il pas dire *un autre jour* ?

Je dis plus, je dis que ce serait une absurdité de parler d'une seconde grande bataille dans une journée d'automne qui devait être si courte, et que trois combats séparés avaient déjà suffi pour bien remplir ! Qu'on fasse donc attention qu'après sa victoire, si longtemps disputée, César avait fait (comme Vercingétorix) des dispositions d'ordre pour rallier ses troupes, ce qui exigeait beaucoup de temps, et pour se remettre en route à la poursuite du vaincu. On ne comprendrait pas qu'une nouvelle action, où périsse 3,000 hommes, eût pu encore trouver place dans le même jour, la nuit étant déjà venue. Le simple bon sens nous dit assez que tous les combats d'un jour ne comptent que pour une seule journée.

C'est bien ici le cas de répéter que l'abrégiateur de César a voulu rendre en deux mots l'action intermédiaire dont il s'agit, et que des traducteurs inhabiles ou distraits, adoptant une ponctuation à leur manière (car les anciens n'avaient pas de

(1) Pas plus que dans leurs inscriptions monumentales les Latins n'observaient de règles pour la ponctuation (qui sont d'ailleurs assez modernes).

signes de ponctuation comme nous), n'ont pas assez fait sentir le temps d'arrêt qui séparait la dernière action de la première, ou bien le commentateur aura peut-être pensé que les expressions *ex novissimo agmine* et *altero die* avertiraient assez le lecteur qu'il s'agissait ici d'une autre affaire et d'un autre jour. Il se trompait ; et nous sommes maintenant obligé de rectifier son erreur, afin de rendre à l'histoire, dans cette partie du moins, une vérité méconnue par la routine jusqu'à nos jours, excepté de M. Picot de Genève et de nous.

Hé bien, nous dira-t-on sans doute, indiquez-nous maintenant les lieux où l'action intermédiaire aura eu lieu. — Nous n'avons que l'embarras du choix. Sur la direction précise d'Alésia, nous pourrions proposer le passage du Doubs au Petit-Noir, où M. Clerc a inscrit dans sa carte de la Franche-Comté à l'époque romaine les mots *champ de bataille*, et où la tradition commune proclame que César a passé « avec toute son artillerie », au reste, j'ai montré, sur le territoire d'Anans, les *tumuli* d'une bataille, mais j'avoue que je les ai déjà rattachés à la bataille donnée près d'Amagétobrie avant l'arrivée de César. Si j'ai eu tort de le conjecturer à l'occasion de l'affaire d'Amagétobrie, les savants décideront s'il vaut mieux rendre ici à César ce qui appartient à César, en donnant droit à la tradition.

Après cela, je les renvoie à la précieuse carte de M. Clerc, où ils trouveront plusieurs retranchements romains au nord-ouest de notre province ; et je les prie d'ailleurs d'explorer les champs du duché de Bourgogne aux environs de Dijon, et plus particulièrement encore le Mont-Afrique, qui n'est pas très-éloigné d'Alise (*Alesia*), pour savoir ce qu'ils auraient encore à leur révéler à cet égard.

Après le siège d'Alésia, qui se termina par le triomphe des Romains, César envoya deux légions et toute sa cavalerie, sous le commandement de La-

biénus et de Sempronius Rutilius, en quartier d'hiver dans la Séquanie, *in Sequanos*. Il y avait d'ailleurs laissé deux légions pour garder le champ de bataille, selon l'usage des anciens d'occuper immédiatement le pays conquis.

C'est alors sans doute que les soldats de ces garnisons célébrèrent leurs victoires par des orgies sur la montagne d'Orgelet; qu'ils fortifièrent le camp de Coldres-sur-Conliège, ainsi que celui des Poids-de-Fiole, avec ses puits si remarquables creusés dans le roc vif. Je n'ose pas ajouter qu'en mémoire du siège de la ville d'*Alesia*, d'où ils sortaient, ils donnèrent à un lieu des environs d'Orgelet le nom d'*Alièze* (c'est l'un des plus antiques selon nos chartes): une conformité de dénomination, jointe à sa proximité du champ de bataille, ne m'y autorise pas assez; mais on fera de cette observation l'usage que l'on doit faire d'une chose hasardée qui s'excuse sur la circonstance.